



**COMMUNIQUE DE PRESSE**

## **La Fédération Nationale des Caisses d'Épargne parachève la mise en place de sa gouvernance**

**(Paris, 4 janvier 2007) --- Le Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne (FNCE), partiellement renouvelé en décembre, vient de désigner les membres de son bureau.**

Le Conseil d'Administration de la FNCE, qui a réélu à l'unanimité Nicole Moreau à sa présidence le 12 décembre dernier, a désigné les 6 membres du bureau à parité entre Présidents de Conseil d'Orientation et de Surveillance (COS) et Présidents de directoire.

- Présidents de COS :
  - o **Mme Nicole Moreau, Présidente**, Présidente du COS de la Caisse d'Épargne Ile-de-France Paris
  - o M. Robert Romilly, Président du COS de la Caisse d'Épargne du Val de France Orléanais
  - o M. Michel Sorbier, Président du COS de la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin
  
- Présidents de directoire :
  - o **M. Jean-Paul Ducept, Vice-Président trésorier**, Président du directoire de la Caisse d'Épargne de Picardie
  - o M. Jean-Luc Grandjean, Président du directoire de la Caisse d'Épargne de Bretagne
  - o M. Bernard Toubanc, Président du directoire de la Caisse d'Épargne Ile-de-France Nord.

Organe collégial consultatif auprès de la Présidente, le bureau de la FNCE est donc désormais composé de 6 membres au lieu de 4.

D'autre part, le Conseil d'Administration a décidé d'aménager le fonctionnement des commissions, organes consultatifs dont le rôle est de l'accompagner dans la préparation de ses travaux et dans ses décisions. Il s'appuiera désormais sur 3 commissions (engagement sociétal ; vie coopérative & formation ; communication & relations internationales) et sur des groupes de réflexion dans des domaines ayant de fortes implications dans l'activité ou l'organisation des Caisses d'Épargne (déontologie, nouveau modèle structurel des Caisses d'Épargne...).

Rappelons enfin que, dans le cadre de la mise en place progressive d'une nouvelle gouvernance au sein du Groupe Caisse d'Épargne, la FNCE s'est dotée en septembre dernier d'un Conseil Fédéral, composé de l'ensemble des Présidents de COS et des Présidents de directoire. Seul lieu d'expression commune et unanime des Caisses d'Épargne, le Conseil Fédéral a pour mission de participer à la définition des orientations stratégiques du réseau.

**Contacts Presse :**